



ok  
1

DECISION MUNICIPALE N°04 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE MATOMB, DANS LA COMMUNE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE CBS SARL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

- Vu la constitution ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;  
Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;  
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu l'appel d'offres national ouvert n°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;  
Vu le procès-verbal du 02 Mai 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'examen des rapports de la SCA;  
Vu la lettre n°03/L/C/MAT/CIPM/2023 du 03 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise CBS Sarl, BP : 35613 Yaoundé, Tel : 678558320 le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 du 02 mars 2021, d'éclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb, dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **49 366 500 FCFA** (quarante-neuf millions trois-cent-trente-six mille cinq-cents) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Préfet/MINKEKA
- MINMAP
- ARMP/Centre
- Pdt/CIPM/Matomb

Matomb, le 25 MAI 2023

LE MAIRE,  
(Autorité contractante)



*Nyobe Fils Hubert*